

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE ARISTIDE BRIAND

NANTES

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : .....2017-2018.....

Numéro de séance : .....1

Date de convocation : ...22/09/2017....

Présidence de : ...M. DIBON.....

Quorum : ...13.....

Nombre des présents : ...14.....

Nombre d'absents excusés : ...5....

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation N°

### I – ETABLISSEMENT

- ✓ Rentrée 2017 : structure pédagogique, effectifs, options
- ✓ Bilan orientation et examens 2016-2017
- ✓ Règlement intérieur

### II – QUESTIONS FINANCIERES

- ✓ Tarifs de demi-pension 2018
- ✓ Taux de participation au service général
- ✓ Remise d'ordre
- ✓ Autres tarifs
- ✓ Voyages
- ✓ Décision modificative
- ✓ Contrats et conventions
- ✓ Attribution logements de fonction

### III – QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Projet de modification du périmètre du recrutement du collège

Signatures

Le Président



Le secrétaire de séance

## PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du lundi 2 octobre 2017 :

Qualité	Titulaires	Nom – Prénom	P	A	E	Suppléants				
						Nom-Prénom	P	A	E	
Administration	Chef d'établissement	Frédéric Dibon	X							
	Adjoint	Pierrick Muratet	X							
	Gestionnaire	Viviane Locuratolo	X							
	CPE	Françoise Taté	X							
Élus locaux	Collectivité de rattachement	Alain Robert	X			David Martineau		X		
	Groupement de commune	Fanny Sallé	X			M. Joubert		X		
	Commune siège	Mahaut Bertu		X		Mahel Coppey			X	
	Commune siège	Franckie Trichet			X					
Personnalité qualifiée		Pierre Gallier						X		
<b>Total</b>		9	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>2</b>			<b>2</b>	<b>1</b>	
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme Bosquet	X						X	
		M. Bret		X		Mme Garnier		X		
		Mme Allain	X			M. Pénisson	X			
		Mme Coulomnier	X					X		
		Mme Murzeau	X					X		
	Mme Vermillard	X					X			
Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	M. Bosc			X		M. Garreau		X		
	Mme Fernandes	X				Mme Yvon		X		
<b>Total</b>		8	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>0</b>		<b>1</b>	<b>7</b>		
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	M. Moreels			X	Mme Ollivrin		X		
		Mme Maretti		X		Mme Ihuel		X		
		Mme Duclos	X			Mme Dourthe		X		
		M. Pourteau			X	M. Filoche		X		
		Mme Gounot	X			M. Bonhommeau			X	
		M. Caillaud	X			M. Nicolai			X	
	Elèves	Daouda Mbengue			X	Sacha Poilane		X		
	Calista Rambaud-Maretti			X	Makhissa Sankhon		X			
<b>Total</b>		8	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>4</b>		<b>0</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	

Le procès-verbal du CA du 27 mars 2017 est adopté. (14 pour – 2 abstentions)

Le procès-verbal du CA du 22 juin 2017 est adopté à l'unanimité. (16 pour)

## RUBRIQUE I. ÉTABLISSEMENT

### 1. Rentrée 2017 : structure pédagogique, effectifs, options

Effectifs en constante augmentation depuis 3 ans (la question de la sectorisation sera abordée dans les questions diverses)

Options : CHAM et SI se maintiennent, un peu plus nombreux en 5<sup>ème</sup>

Bilangues : doublement des effectifs en 6<sup>ème</sup> et ouverture d'un 2<sup>ème</sup> groupe d'allemand.

Latin : l'attractivité se confirme

*17h41 : Arrivée de Mme Sallé*

### 2. Bilan orientation et examens 2016-2017

M. le Principal-Adjoint présente le bilan des examens et de l'orientation 2017.

Taux de réussite du collège supérieur aux taux départementaux académiques et nationaux et augmentation du nombre de mentions TB.

Augmentation du nombre d'élèves orientés en 2<sup>nde</sup> GT (78%)

### 3. Dispositif « devoirs faits »

Mise en place à la rentrée des vacances de Toussaint.

Élèves volontaires pris en charge par des assistants d'éducation, des enseignants, des services civiques et tout personnel de l'Éducation Nationale ; Deux services civiques sont réservés dans chaque collège (30h/sem dont la moitié consacrée au dispositif)

Problème de recrutement tant qualitatif que quantitatif concernant les services civiques sur Nantes. Au niveau de l'établissement, mise en place l'année dernière des permanences de groupes encadrées (touchent environ un tiers des élèves du collège)

### 4. Attribution des IMP 2017-2018

IMP réglementaires :

Coordo EPS : 1

Coordo Techno : 1

IMP attribuées par l'établissement :

TICE : 3

Coordo cycle école collège : 1

Organisation échanges + voyages : 1,25

Orientation – Cap Entreprises : 1

Total : 8,25 IMP. Il reste 0,75 IMP à répartir entre :

Coordo discipline

Référent culture

Coordo dispositif devoirs faits

M. Pénisson explique que le projet « chorale » nécessiterait une IMP.

M. Dibon demandera l'avis du CA sur l'attribution IMP au CA de novembre après établissement des lettres de mission. Le CA constate un manque d'IMP par rapport aux besoins de l'établissement.

*18h14 : Arrivée de Mme Gounot*

## 5. Règlement intérieur

Modifications du Règlement Intérieur :

### Utilisation du téléphone portable

L'utilisation par les élèves d'un téléphone mobile est strictement interdite durant toute activité d'enseignement qui se déroule à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement, ainsi que durant les temps de pause (intercours, récréation, pause méridienne). Cette règle s'applique dans l'enceinte du collège et dans tous ses bâtiments.

L'utilisation par les élèves de consoles de jeux, d'appareils permettant d'enregistrer, d'écouter ou de visionner des images ou du son est également strictement interdite. En conséquence ces appareils devront être éteints et rangés dès l'entrée au collège.

Tout personnel du collège s'il constate le non-respect de ces règles est habilité à exiger de l'élève concerné d'éteindre l'appareil, de lui remettre, de lui donner son nom et sa classe (le cas échéant en lui demandant son carnet de liaison). L'appareil doit ensuite être remis à la Direction du collège qui convoquera les parents ou les représentants légaux qui seuls pourront récupérer l'appareil.

Les élèves s'exposeront à une punition ou à une sanction en cas de non-respect de ces dispositions.

Le Chef d'Établissement se réserve le droit de porter plainte pour toute diffusion d'image ou de son concernant des personnels ou des usagers de l'établissement.

### C.D.I.: Règles de fonctionnement

#### *Comment s'y rendre?*

Sur les heures libres et le midi, les élèves peuvent se rendre au CDI dans la limite des places disponibles.

#### *Comment emprunter?*

Les romans, documentaires et périodiques peuvent être empruntés pour une durée de 15 jours.

Les élèves doivent prendre soin des documents qui leur sont prêtés et les payer en cas de perte ou de détérioration.

Ils s'engagent à rendre les ouvrages à la date prévue.

Ce nouveau règlement sera applicable à la rentrée des vacances du Toussaint.

#### - Le C.A. délibère -

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 16

Suffrages exprimés : pour : 16

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

## RUBRIQUE II. QUESTIONS FINANCIERES

### 1. Tarifs de demi-pension 2018

La gestionnaire présente les tarifs de restauration 2018.

	Tarif 2018	Tarif 2017
Demi-pension 4 repas	441,00 €	447,30 €
Demi-pension 2 repas	238,00 €	241,40 €
Ticket à l'unité (exceptionnel)	3,70 €	3,70 €
Ticket tarif 1 (personnel de service, surveillance, CA et cat C)	3,20 €	3,20 €
Ticket Tarif 2 (enseignants et administratifs de cat B)	3,80 €	3,80 €
Ticket Tarif 3 (enseignants et administratifs de cat A)	4,80 €	4,80 €
Repas pour les extérieurs	7,00 €	7,00 €

Les tarifs de demi-pension sont répartis en fonction des trimestres scolaires :

	DP 4 repas	DP 2 repas
1er trim 2018	126,00 €	68,00 €
2ème trim 2018	138,60 €	74,80 €
3ème trim 2018	176,40 €	95,20 €

Le CA adopte les tarifs de demi-pension 2018.

**- Le C.A. délibère -**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 16

Suffrages exprimés : pour : 16

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

**2. taux de participation au service général.**

La gestionnaire propose pour 2018 le taux de participation aux charges de fonctionnement :

**Participation aux charges de fonctionnement**

	Année 2018	Année 2017
Demi-Pension	17%	17%
Ticket	17%	17%

Le CA adopte pour 2018 le taux de participation aux charges de fonctionnement.

**- Le C.A. délibère -**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 16

Suffrages exprimés : pour : 16

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

### 3. Remises d'ordre

La gestionnaire demande au conseil d'administration de se prononcer sur les conditions de remise d'ordre en cas d'absence du service de restauration des élèves au forfait ainsi que sur les montants (3,15€ pour le régime 4 repas et 3,40€ pour le régime 2 repas).

Le conseil d'administration donne son accord sur les conditions de remise d'ordre en cas d'absence du service de restauration des élèves au forfait ainsi que sur les montants (3,15€ pour le régime 4 repas et 3,40€ pour le régime 2 repas).

<b>- Le C.A. délibère -</b>	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	: 16
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 16
	<i>contre</i> : 0
	<i>Abst., blancs et nuls</i> : 0

### 4. Autres tarifs

		Tarif 2018	Tarif 2017
Reversement	Photocopie personnelle A4	0,10 €	0,10 €
	Photocopie personnelle A3	0,15 €	0,15 €
	Téléphone	0,15 €	0,15 €
Dégradation	Manuel scolaire neuf perdu	16,00 €	16,00 €
	Manuel scolaire neuf dégradé	10,00 €	10,00 €
	Manuel scolaire ancien perdu	10,00 €	10,00 €
	Manuel scolaire ancien dégradé	8,00 €	8,00 €
	Perte carnet correspondance	4,00 €	4,00 €
	Perte carte self	5,00 €	5,00 €
	Perte livre CDI	6,00 €	6,00 €
	Perte/dégradation CD manuel scolaire	3,00 €	3,00 €
	Verre cassé	0,70 €	0,70 €
	Petite assiette cassée	2,00 €	2,00 €
	Ramequin ou bol cassé	1,80 €	1,80 €
	Assiette cassée	3,00 €	3,00 €
	Perte clé ascenseur	17,00 €	17,00 €
	Perte badge local vélo	12,50 €	12,50 €
	Loquet WC	50,00 €	
	Autres dégradations		Montant égal au coût du remplacement ou de la remise en état
Location de salle(/jour)		80,00 €	80,00 €

#### Sorties pédagogiques : participation des familles

Fontevraud	8 €
Pannonica jazz-Kind of Pop	3 €
Parcours chanson	10 €
Les Esprits, l'Or et le	1 €
Chaman	1 €
Peace and Love	1 €
Festival cinéma allemand	3,60 €

<b>- Le C.A. délibère -</b>	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	: 16
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 16
	<i>contre</i> : 0
	<i>Abst., blancs et nuls</i> : 0

## 5. Voyages 2017

M. le Principal présente deux voyages.

M. le Principal propose le budget du voyage Bombannes : tarif 394€

Le conseil d'administration adopte les budgets et tarifs du voyage à Bombannes : 394€

<b>- Le C.A. délibère -</b>	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	: 16
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 16
	<i>contre</i> : 0
	<i>Abst., blancs et nuls</i> : 0

M. le Principal propose le budget de l'échange à Berlin : tarif 300€

Le conseil d'administration adopte les budgets et tarifs de l'échange à Berlin : 300€

<b>- Le C.A. délibère -</b>	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	: 16
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 16
	<i>contre</i> : 0
	<i>Abst., blancs et nuls</i> : 0

Échange à Madrid : le projet sera présenté au CA du mois de novembre

## 6. Décision modificative

La gestionnaire informe le conseil d'administration de la décision modificative n°4 au budget 2017. Il s'agit de réajustements d'ouvertures de crédits.

## 7. Contrats et conventions

La gestionnaire demande l'autorisation du conseil d'administration pour la signature du contrat PRONOTE ("option envoi SMS"), la convention Pannonica et la convention groupement d'établissements bassin de Nantes.

Le CA donne son autorisation pour la signature du contrat PRONOTE ("option envoi SMS"), la convention Pannonica et la convention groupement d'établissements bassin de Nantes.

<b>- Le C.A. délibère -</b>	
Sens de la délibération : adoption	
Vote : Nombre de votants	: 16
Suffrages exprimés :	<i>pour</i> : 16
	<i>contre</i> : 0
	<i>Abst., blancs et nuls</i> : 0

## 8. Attribution des logements de fonction

Le collège dispose de quatre logements de fonction.

La gestionnaire propose d'affecter ces logements selon la répartition suivante :

Rue Louis Blanc	Nécessité Absolue de Service	Agent d'accueil	Mme Cottineau
Bd Babin Chevaye Rdc	Nécessité Absolue de Service	Gestionnaire	Mme Locuratolo
Bd Babin Chevaye 1er	Nécessité Absolue de Service	Principal	M. Dibon
Bd Babin Chevaye 2ème	Nécessité Absolue de Service	Principal-Adjoint	M. Muratet

Le conseil d'administration donne son accord pour la répartition et l'attribution des logements selon la répartition proposée :

### - Le C.A. délibère -

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 16

Suffrages exprimés : pour : 16

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

## RUBRIQUE III. QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Poids des cartables  
Rappel aux enseignants des bonnes pratiques à adopter au travers de la liste de fournitures, à réactiver. M. le Principal rappelle les actions menées depuis 2014 pour alléger les cartables (manuels numériques, manuels laissés en classe, éviter les photocopies et cahiers grand format...)
- ✓ Projet de modification du périmètre du recrutement du collège  
La resectorisation est souhaitée par tous les acteurs mais les parents d'élèves souhaitent qu'elle se fasse progressivement et que soit laissée la liberté aux familles de choisir leur établissement pour les enfants ayant déjà commencé leur scolarité à Aristide Briand ou ayant un frère ou une sœur déjà inscrit dans l'établissement. Les parents soulèvent également la question des transports. M. Robert rappelle le principe de continuité scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.